

Tunisie : L'ONAS et Suez concluent le premier accord de partenariat public-privé du pays

Dossier de la rédaction de H2o
May 2023

L'Office national de l'assainissement de la Tunisie (ONAS) confie à Suez et à ses partenaires, Segor (groupe SCET) et la Banque internationale arabe de Tunisie, l'exploitation du service public de l'assainissement collectif des gouvernorats de Sfax, Gabès, Médenine et Tataouine. Il s'agit du premier partenariat public-privé dans le secteur de l'eau en Tunisie. Le financement de ce contrat de concession, d'une durée de 10 ans et d'un montant total de 200 millions d'euros, sera assuré d'une part par la Banque mondiale, s'agissant des travaux de réhabilitation et d'extension des infrastructures, et d'autre part par l'État tunisien, pour l'exploitation et la maintenance de ces infrastructures.

Realisé dans le cadre du développement économique et social du sud de la Tunisie, et la volonté de faire face aux défis environnementaux, le contrat vise à assurer les services d'assainissement des eaux usées des 960 000 habitants des gouvernorats de Sfax, Gabès, Médenine et Tataouine. Il comprend l'exploitation et la maintenance des infrastructures : 14 stations d'épuration d'eaux usées, 106 stations de pompage et 1 900 km de réseau d'assainissement, pour une capacité de traitement de 39 millions de m³/an. Il prévoit également la réhabilitation des stations d'épuration des eaux usées existantes ainsi que la réalisation de travaux complémentaires qui permettront la réutilisation des eaux usées pour l'agriculture, grâce à l'emploi de procédés tertiaires de traitement de l'eau tels que les UV et l'élimination du phosphore. En évitant le développement d'algues et la pollution des lacs, le traitement de l'azote et du phosphore contenus dans les eaux usées contribuera à protéger les milieux aquatiques et à réduire l'impact sur la biodiversité locale. La réutilisation des eaux usées et une meilleure qualité de traitement des eaux rejetées en milieu naturel s'inscrivent dans le cadre des objectifs de développement durable que Suez s'est fixés en janvier dernier. Enfin, les partenaires mettront en place un instrument d'évaluation de la performance de la responsabilité sociale et environnementale du contrat sous la forme d'un système de gestion environnementale et sociale (SGES). Celui-ci intégrera les normes environnementales en vigueur en Tunisie, en cohérence avec les principes en la matière de la Banque mondiale.

Suez